

Image not found or type unknown



Collection des données sans accord

Par **Dina riz**, le **19/03/2017** à **03:12**

Bonjour ,

J'ai acheté un sextoy de le manufacturier standard innovations ,les meme ont collectionné des/mes données privées sans accord sans préavis .les meme on eu un proces aux états unis et ils on perdu.comme les clients de france sont pas inclus dans le dédommagement est ce que cest possible de les poursuivre judiciairement pour envahissement de la vie privé en france ,et si oui comment y procéder .

Merci